

# CAP ATMFC session 2022

## Centre de délibération :

EREA la Tour du Mail  
70 chemin de la tour du Mail  
95112 la Tour du Mail  
[0950983c@ac-versailles.fr](mailto:0950983c@ac-versailles.fr)  
Tél. : 01 39 80 01 54

DDF :  
Laurent LESPAGNOL  
[Laurent.Lespagnol@ac-versailles.fr](mailto:Laurent.Lespagnol@ac-versailles.fr)  
Tél. : 01 39 80 01 54

## Consignes relatives à la livraison des documents d'examen pour les établissements habilités au CCF

Dates	Evènements	Remarques
Le 27 juin entre 9h et 16h	<p><b>TRANSFERT des documents au centre de délibération</b></p> <p>Plages horaires : 10h à 12h / 14h à 16 h Lieu : EREA La Tour du mail à Sannois</p> <p><b>Documents à transmettre au centre de délibération :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une liste d'élèves (classée par n° de candidats)</li><li>- Livrets scolaires</li><li>- Attestations de PFMP (agrafées à la fin du livret scolaire de l'élève)</li><li>- Une pochette contenant les bordereaux Lotanet des différentes épreuves.</li></ul> <p><b>Documents à conserver et à archiver dans l'établissement :</b></p> <p><b><u>Le dossier classe contenant :</u></b> Les documents de traçabilité des notes proposées au jury. Les grilles d'évaluation des différents CCF professionnels réalisés ainsi que les sujets proposés. La copie des évaluations de PFMP et des appréciations de PFMP. La copie des bordereaux LOTANET.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Les livrets scolaires sont classés par ordre de numéro de candidat (pour chaque élève le livret scolaire est complété, <b><u>signé par le chef d'établissement et par l'élève, avec le cachet de l'établissement</u></b>)</li><li>➤ PFMP : A minima, tous les élèves de CAP ATMFC doivent avoir réalisé 5 semaines de PFMP</li></ul> <p>Les candidats préparant un CAP en 1 an doivent avoir réalisé à minima 3 semaines de PFMP.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Nb : le numéro du candidat est indiqué (ou imprimé sur une étiquette), en haut à droite de la page de garde du livret.</li><li>➤ Le dossier classe est archivé et tenu à la disposition du corps d'inspection pendant une durée d'un an.</li></ul>
Vendredi 1 <sup>er</sup> juillet à 14h00	Travaux préparatoires au jury	Lieu : EREA La Tour du mail à Sannois
Mardi 5 juillet à 14h00	Jury de délibération du CAP ATMFC	Lieu : EREA La Tour du mail à Sannois
Mercredi 6 juillet entre 8h00 et 12h30	Retrait des livrets par les établissements	<p>Les représentants des établissements pourront venir chercher les livrets scolaires des candidats admis et refusés <b>au lycée centre de délibération</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Lieu : EREA La Tour du mail à Sannois</li></ul>